

DURÉE

0,12500 jours (soit 1 heure)

PRIX

60 € par participant

Soit 72 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels de l'expertise : expert d'assuré, expert d'assurance, expert judiciaire

- Maîtres d'ouvrage

- Maîtres d'oeuvre

- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, administrateurs ...

- Professions juridiques : notaires, avocats, huissiers de justice, magistrats, ...

- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, entreprises, économistes ...

- Professionnels de l'assurances : entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance, personnel des entreprises et intermédiaires d'assurance et de réassurance.

- Promoteurs

- Diagnostiqueurs immobiliers

- Etc.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion Internet

(Mozilla Firefox, Google Chrome, Safari...)

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Connaître les bases fondamentales du chiffrage de travaux
- Assimiler les notions de ratios globaux, forfaitaires ou quantitatifs
- Identifier les points importants d'un devis Quantitatif Estimatif
- Comprendre la composition d'un prix de travaux
- Distinguer les notions de déboursé sec, prix de revient, marge et prix de vente

**PROGRAMME****Présentation de la formation**

Bienvenue dans votre formation 2'

Comment réussir ma formation ? 2'

TUTORIEL DE NAVIGATION 5'

1. Généralités sur le chiffrage des travaux de bâtiment

Vidéo n°1 - le chiffrage des travaux de bâtiment 1'

2. Les différents types de prix en matière de travaux

Vidéo n°2 - Les différents types de prix en matière de travaux 2'

Atelier n°1 - Reconnaître les bonnes affirmations 1'



Atelier n°2 - Identifier les principaux critères à prendre en compte dans l'estimation des travaux 2'

Atelier n°3 - Comprendre la notion de forfait 2'

Atelier n°4 - Comprendre le critère de lieu et son impact sur le chiffrage des travaux 1'

Atelier n°5 - Identifier les différentes méthodes de chiffrage des travaux 1'

Atelier n°6 - Identifier la méthode de chiffrage appropriée 3'

Atelier n°7 - Connaître les possibilités de réajustement de prix dans un marché au forfait 4'

3. Le détail du Devis quantitatif et estimatif (D.Q.E)

Vidéo n°3 - Le détail du Devis quantitatif et estimatif (D.Q.E) 4'

Atelier n°8 - Identifier les points essentiels pour établir un chiffrage détaillé 2'

Atelier n°9 - Comprendre la décomposition d'un chiffrage 1'

4. La décomposition du prix des travaux

Vidéo n°4 - La décomposition du prix des travaux 5'

Atelier n°10 - Comprendre le déboursé sec 1'

Atelier n°11 - Comprendre le coefficient de frais généraux 2'

Atelier n°12 - Différencier les frais généraux du déboursé sec 2'

Atelier n°13 - Distinguer les charges fixes des charges variables 1'

Atelier n°14 - Savoir calculer le déboursé sec, le prix de revient et le prix de vente 2'

Atelier n°15 - Calculer le déboursé sec, le prix de revient et le prix de vente 4'

Atelier n°16 - Différencier le prix de vente, le prix de revient et le déboursé sec 2'

Atelier n°17 - Identifier les facteurs pouvant faire varier la facture finale des travaux 1'

Atelier n°18 - Appréhender la classification d'une offre 4'

Atelier n°19 - Les produits similaires 2'

5. Ce qu'il faut retenir

Vidéo n°3 - Ce qu'il faut retenir

Guide - Fondamentaux de l'étude de prix et du chiffrage des travaux de bâtiment 10'

Questionnaire de satisfaction





VALIDATION

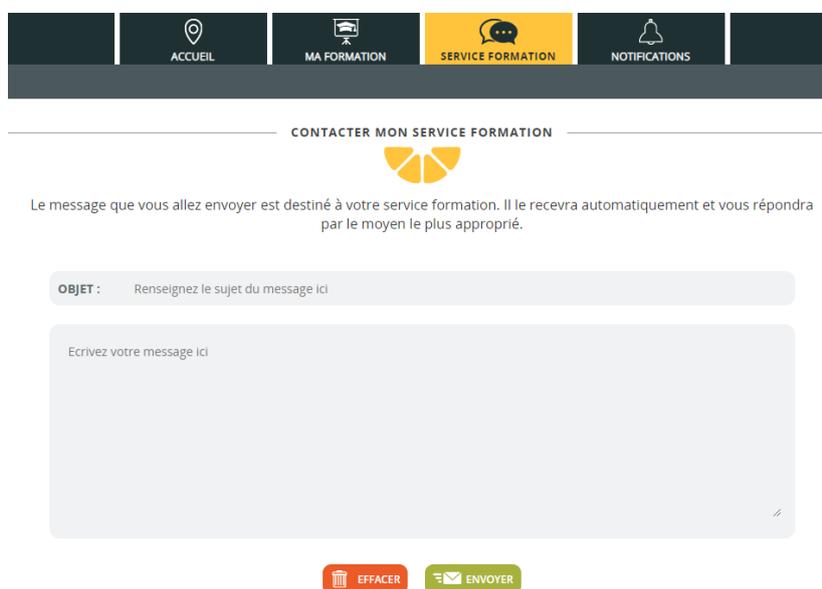
Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.